



épublique Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte
Communauté de Communes du Sud Artois

COMMUNE DE SAILLY-au-BOIS

Quelques informations pratiques 2025-02

Antenne de téléphonie au terrain de foot :

Elle est opérationnelle depuis le 13 février



Sud Artois magazine :

IL était disponible tous les mois et on pouvait venir le chercher près de l'école. Il a cessé d'être édité le 1^{er} février 2025. Il est remplacé par le PETIT MAG qui paraîtra tous les mois, le premier numéro est disponible dans le présentoir à la grille de l'école. C'est un nouvel outil de communication pour la Communauté de Communes du Sud -Artois.



Les crottes de chiens :

Les promenades sont bénéfiques pour nos chiens qui doivent pour cela être tenus en laisse.

Toutefois, le propriétaire est tenu de ramasser les crottes que ce soit sur le trottoir ou les pelouses communales ou autres. Pensez à l'odeur quand on ouvre les fenêtres ou que l'on tond les pelouses. C'est une preuve de civisme et de respect d'autrui. Il n'est pas agréable de devoir regarder sans cesse où l'on met les pieds quand on emprunte les trottoirs ou que l'on vient sur les terrains communaux.



Installer une caméra de façade :

L'article 9 du code civil émet clairement l'importance de respecter le droit à la vie privée de chacun. Il est donc autorisé pour un particulier d'installer des caméras de surveillance extérieures pour filmer des zones de sa propriété privée. Ces zones concernent le jardin, l'allée et l'entrée de la maison. 11 déc. 2024.

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété. Ils ne peuvent pas filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.



Travaux ENEDIS : arrêté municipal 20250116_01

Des travaux sont prévus sur le réseau électrique à compter du 10 mars jusqu'au 18 avril inclus Rue Haute, Rue Moinet et Rue du Charron.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise RAMERY RESEAUX ARTOIS LITTORAL et nécessiteront des restrictions de circulation et une vitesse limitée à 30km/h.



Le réseau cuivre, c'est bientôt la fin

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique. L'arrêt des services du réseau cuivre n'est pas encore prévu dans notre commune. Nous vous invitons tout de même à anticiper et à migrer dès que possible vers la fibre optique. En tout état de cause, l'arrêt des services interviendra d'ici à 2030.



Rappel :

Sur le site internet de la commune, vous trouvez tous les renseignements dont vous avez besoin : horaires des messes, résultat des analyses d'eau, procès-verbal des réunions de conseil, agenda des manifestations etc.... Il est régulièrement mis à jour.

Il existe aussi une page Facebook.



Informations enfance jeunesse disponibles sur le site internet de la CCSA :

Un travail a été réalisé par les équipes des accueils de loisirs et le service communication afin d'améliorer les informations fournies sur le site de la CCSA. Les familles peuvent accéder à partir de ce lien

[Accueil de loisirs 3-13 ans-Communauté de Communes du Sud-Artois](#) aux éléments

suivants: - les dates d'inscription aux services enfance jeunesse (accueils de loisirs des vacances et des mercredis)

-les éléments nécessaires à la création des profils permettant l'accès à My Périshool

- des informations sur les enfants porteurs de handicaps pouvant être accueillis dans leurs structures

Dates à retenir :

6 mars : 19H, théâtre organisé par la CCSA, sur réservation

15 mars : 10h, avec la société de chasse, la FDC 62, les Hauts de France propres

29 mars :17 h, Reconstitution historique du mariage de Marguerite de Sailly et Enguerrand de Lully organisée par le Cercle Historique des Hauts de l'Ancre

5 avril : 14h, Parcours du cœur avec les Pas de Sailly

20 avril ; 11h, chasse aux œufs avec le Comité des Fêtes

Le maire, Georgette Mikolajczak

62111 Sailly-au-Bois

Tel : 03 21 24 81 38

commune-de-saillyaubois@orange.fr

www.saillyaubois.fr

IPNS